



Collège Notre-Dame de Nazareth

Assimilé aux Collèges et Lycées de France

Beyrouth – LIBAN. B.P. 165108

Tel. (01) 327150-1 Fax : 01/200 971

e-mail : nazareth@ndn.edu.lb

site web : www.ndn.edu.lb



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

مدرسة سيدة الناصرة

مطابقة للمدارس والثانويات الفرنسية

بالنسبة للمناهج المعتمدة فيها

بيروت - لبنان - ص.ب ١٦٥١٠٨

هاتف: ٠١/٣٢٧١٥٠١ - فاكس: ٠١/٢٠٠٩٧٠

بريد إلكتروني: nazareth@ndn.edu.lb

موقع إلكتروني: www.ndn.edu.lb

Dispense

Elève ayant un passeport étranger

Année scolaire 2023 / 2024

Documents exigés pour les élèves à scolariser au Liban au moment du dépôt du dossier :

1. Attestation de scolarité couvrant les trois dernières années.
2. Attestation de scolarité mentionnant le résultat de fin d'année.
3. Passeport étranger valide de l'élève et une copie.
4. La carte d'identité et une copie.
5. Passeport étranger de la personne qui présente le dossier (la mère ou le père) et une copie et sa carte d'identité.
6. La carte de séjour du père ou de la mère.
7. La carte de séjour de l'élève.
8. Pour les élèves du lycée, une copie du diplôme du brevet original (si l'élève a passé le brevet) muni de l'original.
9. Trois timbres.

Procédures :

1. Faire certifier les deux attestations de scolarité à la commission éducative المنطقة التربوية (Beyrouth).
2. Déposer la demande de dispense au Ministère de l'Education nationale (Unesco) au 2^{ème} étage.

N.B : Les demandes de dispense sont acceptées du Lundi au Jeudi entre 8h30 et 14h.